Marc et Danièle

a publié le 27 janvier 2023

Le siècle de la photographie #2

Déjà, Aristote au 4ème siècle avant J.C mettait en pratique le « sténopé » en utilisant une version rudimentaire de la *camera obscura* pour l'observation d'une éclipse solaire partielle.

Plus tard, le savant arabe Alhazen, autour de l'an 1000, mentionnera l'utilisation de la *camera obscura* dans son traité d'optique.

Léonard de Vinci en 1514, en expliquera le fonctionnement !

L'italien Giambattista della Porta, opticien et alchimiste publia au début de la renaissance une description complète de la technique secrète de la *camera obscura* avec laquelle il projetait des images animées, une sorte d'ancêtres du cinéma qui lui valut un procès pour sorcellerie en 1589.

Oui, l'inquisition devait voir d'un très mauvais oeil cette "appareil du diable"! Reproduire l'homme, création de Dieu, dans ses moindres détails devait être assimilé à de la sorcellerie passible du bûcher.

Par la suite, aux XVIIème et XVIIIème siècles, il semble bien que de nombreux artistes utilisèrent secrètement la *camera obscura* pour dessiner avec précision des paysages, des natures mortes et des portraits. Peu, cependant, l'admettaient ouvertement. Parmi ceux qui l'utilisèrent, on peut citer: Canaletto, le célèbre créateur Vermeer (la laitière), et même Léonard de Vinci.

Dès le moyen âge, les alchimistes constatent le noircissement des sels d'argent exposés à la lumière et utilisent la " lune cornée "(nitrate d'argent) .

Tout au long du 18ème siècle, d'autres observations vont faire avancer les recherches mais sans parvenir à fixer l'image capturer dans la chambre noire.

CC BY NC ND

La photographie va naître de l'application simultanée de deux phénomènes, l'un physique, l'autre chimique et bien que les deux soient connus, il restera à les associer.

Oui, autrement dit, capturer une image dans une boite était acquis depuis longtemps, par contre, l'impressionner sur un support et la rendre pérenne à la consultation en plein jour était une toute autre affaire!

Une affaire que nous verrons prochainement !

BY NC ND